



L'AUTRE SPÉCIALITÉ DE BORDEAUX

PROGRAMME DE PARRAINAGE

1 - Définitions

1.1 Le parrain

Est défini comme parrain toute personne physique majeure titulaire d'un contrat de fourniture d'énergie à usage domestique auprès de Gaz de Bordeaux et à jour du paiement de ses factures. Ce contrat ne peut être en cours de résiliation.

1.2 Le filleul

Est dénommé filleul, toute personne physique majeure pouvant souscrire à une offre de marché prix fixe 3 ans à usage domestique proposée par Gaz de Bordeaux sur sa zone de chalandise.

2- Eligibilité

Tout client particulier Gaz de Bordeaux a la possibilité de parrainer jusqu'à 10 (dix) filleuls sur une période glissante de 12 (douze) mois à compter du premier parrainage.

Un filleul ne peut bénéficier que d'un seul parrainage pour une même adresse. Le code parrainage n'est pas cumulable avec d'autres codes promotionnels.

Le code parrainage peut être utilisé par une personne physique, titulaire d'un contrat de fourniture d'énergie à usage domestique auprès de Gaz de Bordeaux et à jour du paiement de ses factures, pour la souscription d'un nouveau contrat, à son nom, auprès de Gaz de Bordeaux à une autre adresse, par exemple pour une résidence secondaire.

3- Contenu de l'offre

Le parrainage effectif lorsque la souscription du filleul à l'offre prix fixe 3 ans de Gaz de Bordeaux est validée dans le système informatique de Gaz de Bordeaux. Le parrain et le filleul bénéficient chacun d'une remise de 20€ TTC déduite de la première facture de consommation émise par Gaz de Bordeaux.

4- Canaux de contractualisation

Toute personne physique peut prétendre au parrainage en souscrivant par téléphone au 05 56 79 40 40 ou en ligne sur www.gazdebordeaux.fr.

5- Données personnelles

Les données collectées à l'occasion de ce programme de parrainage sont principalement relatives à l'identité du client, au suivi de la relation commerciale et au règlement des factures. Elles sont obligatoires pour l'exécution de la demande de parrainage. Toutefois, le client peut s'opposer à toute sollicitation commerciale de la part de Gaz de Bordeaux. Elles sont conservées dans les limites de celles prévues, notamment par le code civil, le code de commerce et le code de la consommation en fonction de l'objet auquel elles se rapportent.

Le responsable de traitement est le Directeur général de Gaz de Bordeaux.

Le client, justifiant de son identité, dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant, conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Ce droit d'accès peut être exercé auprès de la SAS GAZ DE BORDEAUX - Direction habitat - 6 place RAVEZIES - 33075 BORDEAUX CEDEX.